

**AVIS CONCERNANT LES EXIGENCES RELATIVES À LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE :
BILAN DE SANTÉ ET IMMUNISATIONS EN CAROLINE DU NORD POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021**
(rév. 27/1/2020)

Examen médical/bilan de santé : les parents/tuteurs doivent soumettre un formulaire de transmission de bilan de santé de la Caroline du Nord dûment rempli pour chaque enfant qu'ils souhaitent inscrire pour la première fois dans une école publique en Caroline du Nord, à moins qu'une exemption religieuse n'ait été jointe au dossier. Le bilan de santé ne doit pas dater de plus de 12 mois au moment de l'admission au programme. (Statut général 130A-440 ; 10A NCAC09.3005)

Immunisations/vaccins : avant qu'un élève ne puisse fréquenter l'école, ses parents/tuteurs doivent s'assurer qu'il a reçu les vaccins obligatoires à l'âge requis par la loi, à moins qu'une dispense médicale ou religieuse n'ait été jointe au dossier de l'élève. (Statut général 130A-152-157)

Exigences en matière de vaccination par classe pour l'année scolaire 2020-2021

Ce tableau fournit des informations générales sur les exigences en matière de vaccination en milieu scolaire. *Certains vaccins nécessitent un espacement exact entre les doses ou doivent être administrés à un âge spécifique ; ces informations ne sont pas indiquées ici.* Si vous avez des questions, contactez le cabinet de votre médecin ou l'infirmière de l'école où sera scolarisé votre enfant.

Voir le code administratif 10A NCAC 41A.0401 de la Caroline du Nord pour plus de détails.

<p>Moyenne section</p> <p>4 DTP/DTaP/DT 3 Poliomyélite 1 - 4 Hib (Remarque : le nombre de doses dépend du type de vaccin et de l'âge de l'enfant au moment de la vaccination) 3 Hépatite B 1 ROR 1 Varicelle (Une 2^e dose est requise entre l'âge de 4 et 6 ans) 1 - 4 Pneumocoque (Remarque : le nombre de doses dépend de l'âge de l'enfant au moment de la vaccination)</p>	<p>Grande section jusqu'à la classe de 6^e</p> <p>5 DTP/DTaP/DT/Td 4 Poliomyélite (Remarque : depuis le 1/7/2015, l'administration de la 4^e dose se fait à partir de l'âge de 4 ans) 1 - 4 Hib (Remarque : le nombre de doses dépend du type de vaccin et de l'âge de l'enfant au moment de la vaccination ; vaccin non requis après l'âge de 5 ans) 3 Hépatite B 2 ROR 2 Varicelle (Depuis le 1^{er} juillet 2015, une 2^e dose est requise pour tous les enfants nouvellement scolarisés) 1 - 4 Pneumocoque (Remarque : le nombre de doses dépend de l'âge de l'enfant au moment de la vaccination ; vaccin non requis après l'âge de 5 ans ou si l'enfant est né avant le 1/7/2015)</p>
<p>Classe de 5^e</p> <p>5 DTP/DTaP/DT/Td/Tdap 4 Poliomyélite 3 Hépatite B 2 ROR 1 Varicelle (Si l'élève est né le ou après le 1/4/2001) 1 Tdap 1 Méningocoque</p>	<p>De la 4^e à la terminale</p> <p>5 DTP/DTaP/DT/Td/Tdap 4 Poliomyélite 3 Hépatite B 2 ROR 1 Varicelle (Si l'élève est né le ou après le 1/4/2001) 1 Tdap 1 - 2 Méningocoque* (Veuillez lire la note ci-dessous)</p>
<p>*La Caroline du Nord exige maintenant deux doses de vaccin conjugué contre le méningocoque (MCV). À partir du 1^{er} juillet 2015, une dose est requise pour les élèves entrant en classe de 5^e ou qui ont atteint l'âge de 12 ans, selon la première éventualité. Une dose de rappel est requise pour les élèves entrants en classe de terminale ou qui ont atteint l'âge de 17 ans, selon la première éventualité. La première dose n'est pas requise pour les élèves qui sont entrés en classe de 5^e avant le 1^{er} juillet 2015. Une dose de rappel n'est pas requise pour les élèves qui sont entrés en classe de terminale avant le 1^{er} août 2020. Une dose de rappel n'est pas requise si la première dose a été administrée à l'âge de 16 ans ou plus tard. Le vaccin conjugué contre le méningocoque n'est pas requis pour les élèves nés avant le 1^{er} janvier 2003.</p>	

J'ai été informé(e) que le carnet de vaccination ou le bilan de santé de mon enfant doivent être remis au plus tard à son premier jour d'entrée à l'école. Je comprends que mon enfant sera renvoyé de l'école si les documents requis ne sont pas remis dans les 30 jours suivant son entrée à l'école.

Nom de l'enfant/de l'élève : _____ Date de naissance : _____

Signature du parent/tuteur : _____ Date : _____

Une fois que le bilan de santé de votre enfant a été établi ou qu'il a reçu les vaccins requis, veuillez mettre à jour le dossier de votre enfant et le remettre à l'école.

Instructions administratives : donner une copie au parent/tuteur. Joindre l'original à la carte orange et les placer dans le dossier scolaire de l'élève.